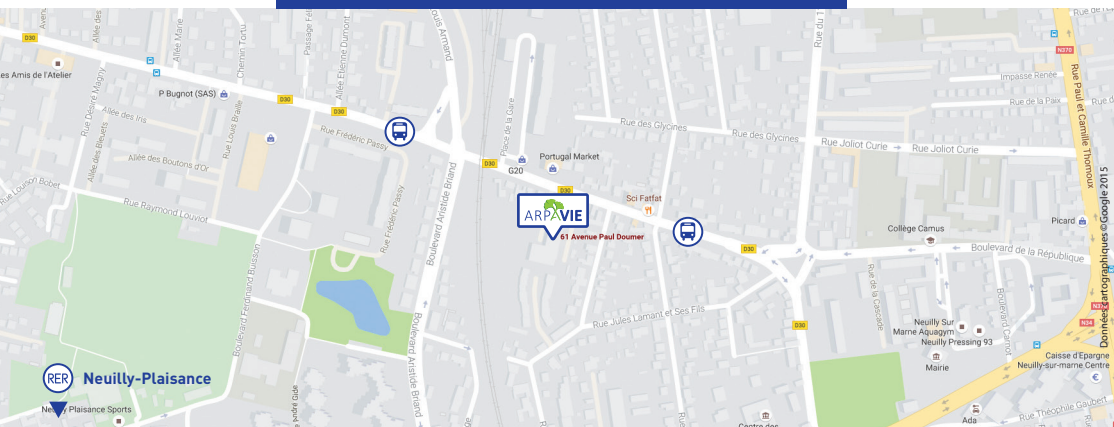


# LE BOCAGE

61, avenue Paul Doumer  
93330 NEUILLY-SUR-MARNE  
Tél. : 01 49 44 76 00  
bocage.direction@arpavie.fr



## POUR ACCÉDER À LA RÉSIDENCE

**Transports en commun :** RER A ligne Torcy / Marne la Vallée, descendre à la station Neuilly Plaisance.  
**Bus** ligne n°127, de Montreuil à Neuilly s/Marne, arrêt Villebois Mareuil. Ligne n°9, de Zone industrielle à Neuilly s/Marne. Ligne n°214, de Neuilly Plaisance RER à Gagny, arrêt Paul Doumer. Chelles **Autobus** : Ligne n°113B, descendre arrêt Paul Doumer sur la RN 34.  
**Par la route :** à la Porte de Bagnolet prendre l'A3 en direction de Lille, puis la A86 en direction de Fontenay s/Bois, sortie Neuilly sur Marne, se diriger vers la mairie.

ARPAVIE, Vous accompagner, aujourd'hui et demain

Le Groupe associatif ARPAVIE est le premier gestionnaire de résidences pour personnes âgées dans le secteur associatif non-lucratif en France. ARPAVIE est constitué de 128 établissements : 45 établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), 80 résidences autonomie, 2 résidences services et 1 service de soins infirmiers à domicile (SSIAD). Il héberge 9 000 résidents et emploie près de 3 000 collaborateurs. Chacune de nos résidences a pour objectif de répondre au niveau d'exigence que nous nous sommes fixé afin de vous garantir le meilleur accompagnement.



Siège social : 8, rue Rouget de Lisle  
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX  
Tél. : 01 41 09 43 43  
[www.arpavie.fr](http://www.arpavie.fr)



61, avenue Paul Doumer  
93330 NEUILLY-SUR-MARNE  
Tél. : 01 49 44 76 00

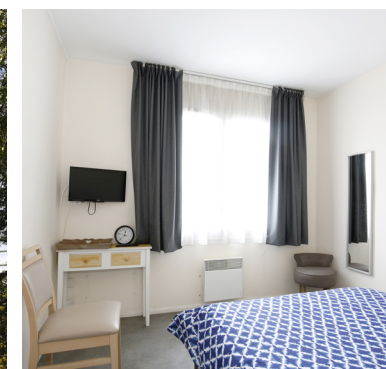
Création GDFE - www.gdfpe.fr



Résidence  
**Le Bocage**

NEUILLY-SUR-MARNE - 93

RÉSIDENCE  
AUTONOMIE



La résidence Le Bocage est un établissement médico-social, accueillant des personnes âgées valides et autonomes de plus de 60 ans.



## CONJUGUER INDÉPENDANCE ET CONVIVIALITÉ

Ouverte en 1975, la résidence Le Bocage, est située dans un quartier pavillonnaire de la ville à proximité des commerces et des services.

Elle propose des logements individuels et dispose d'un parc arboré et d'un parking pour les visiteurs et résidents.

L'animation est une composante essentielle de la vie de la résidence. Des espaces sont ainsi mis à disposition des résidents pour qu'ils puissent partager des moments de convivialité et d'échange : salle de restauration, bibliothèque, salon, jardin privatif, terrasse aménagée et salle de kinésithérapie.

La résidence est dotée d'un espace bien-être (service pédicure/podologue) et d'un salon de coiffure.

L'établissement dispose d'un service de prévention du vieillissement avec du personnel dédié, afin de favoriser le plus longtemps possible le maintien des résidents à leur domicile. Le personnel soignant est présent en journée, le week-end compris de 9h à 18h, 7j/7j.

Les familles et les proches sont les bienvenus. Les animaux de compagnie sont acceptés, à jour de leurs vaccinations.

## L'HÉBERGEMENT

### CONFORT ET SÉRÉNITÉ

Les logements de la résidence Le Bocage proposent tous des surfaces agréables et fonctionnelles.

Ils se composent d'un coin cuisine à aménager, d'une salle d'eau adaptée avec douche, de grands placards de rangement et une alcôve aménagée dans la chambre.

Chaque logement est personnalisable.

Les résidents apportent ainsi leurs propres meubles pour leur permettre de recréer un lieu familial.

Tous les logements disposent d'un dispositif d'appel et d'assistance 24h/24 et 7 jours sur 7.

La résidence met à disposition une chambre d'hôte pour l'hébergement des proches lors des visites.

## LES + DE LA RÉSIDENCE

1. Un jardin privatif
2. La proximité du centre ville
3. Une chambre d'hôte
4. Un forfait soins
5. La proximité des transports (RER)



## LES ACTIVITÉS

L'équipe de la résidence convie les résidents tout au long de l'année à participer à de nombreuses activités collectives : gymnastique douce, lotos, goûters, ateliers jeux, activités manuelles et artistiques, conférences thématiques, sorties extérieures, chorale, sophrologie, activités musicales diverses. Ces activités ont pour objectifs de créer une ambiance conviviale, encourager les résidents à maintenir un lien social fort et à garder la forme. De nombreuses activités sont proposées en partenariat avec le CCAS de la ville.

### Prévenir la perte progressive d'autonomie et favoriser le maintien de la santé

ARPAVIE s'inscrit pleinement dans le cadre de la loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement et met en place des actions de prévention individuelles ou collectives visant à :

- entretenir les facultés physiques des résidents, entretenir la mémoire,
- développer les liens sociaux.

## LES SERVICES

Attentive aux besoins de ses résidents et aux attentes des personnes retraitées, ARPAVIE recherche les solutions permettant d'anticiper les difficultés liées au vieillissement.

La résidence propose ainsi un large choix de services à la carte pour agrémenter le confort de vie. Elle propose ainsi :

- La mise à disposition et l'entretien des espaces collectifs
- Une offre d'actions collectives ou individuelles de prévention de la perte d'autonomie au sein de l'établissement ou à l'extérieur de celui-ci
- Un service de restauration
- Un service de blanchisserie
- Une infirmerie
- Un accès aux moyens de communication dans tout ou partie de l'établissement
- Un accès à un dispositif d'assistance et de sécurité 24h/24
- Un accès aux animations organisées dans l'enceinte de l'établissement ou à l'extérieur de celui-ci
- Le wifi gratuit dans les parties communes.

